

Jean-Denis GENDRON, *La modernisation de l'accent québécois. De l'accent traditionnel au nouvel accent: 1841-1960. Esquisse historique. Contribution à l'histoire de la prononciation du français au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 282 pp.

Phonéticien, orthophoniste et historien de la langue, Jean-Denis GENDRON se consacre depuis plusieurs années à l'étude de l'évolution de la prononciation du français parlé au Québec. Après avoir mis en lumière, dans son volume sur l'origine des accents québécois et français³, le rôle des changements apportés par la Révolution française dans la différenciation des deux normes phonétiques, il poursuit sa réflexion en explorant les transformations de la prononciation des Québécois à partir de la prise de conscience de leur spécificité (1841) jusqu'à la Révolution tranquille (1960). Ces 120 ans – “la période de la double norme de prononciation” (p. 4) – voient s'opposer deux normes orales dans “une sorte de diglossie phonétique, chacune [...] ayant au départ un rôle social propre: la norme ‘soignée’ [calquée sur la nouvelle norme ‘bourgeoise’ de Paris] pour le discours public, la norme traditionnelle, pour le discours privé” (p. 5). Ces dynamiques sont explorées à travers six chapitres, organisés en deux sections.

La première (pp. 9-59) est ouverte par un chapitre consacré à “La prise de conscience par les Canadiens des changements d'ordre phonétique survenus à Paris” (pp. 9-24). Cette transformation n'attire pas l'attention des premiers Canadiens qui s'étaient rendus en France après la chute de Napoléon, peu intéressés aux questions de langue. C'est plutôt la publication, en 1841, du *Manuel des difficultés* de Thomas MAGUIRE qui lance la première polémique linguistique, au cours de laquelle les pédagogues et autres correcteurs linguistiques dénoncent comme incorrecte la prononciation de la classe instruite. Ces jugements aussi sévères sont la conséquence d'une part des remarques des voyageurs, souvent francophones, qui se rendent au Canada au XIX^e siècle, et d'autre part du contact direct des intellectuels canadiens avec la haute société parisienne, devenu possible grâce à la reprise des déplacements vers la France. L'usage parisien devient ainsi un modèle à suivre et encourage un “mouvement pour une prononciation soignée” qui “s'efforc[e] d'étendre le souci de la bonne prononciation à tous ceux qui forment l'élite, et ceci d'abord dans le discours public par le truchement de l'enseignement dans les collèges et les écoles normales” (p. 23). L'origine, les protagonistes et les actions de cette transformation sont évoqués dans le chapitre suivant (“Le développement d'un mouvement pour

3 Voir notre note de lecture parue dans le n. 9/2009 de *Ponti/Ponts*, pp. 156-157.

une prononciation soignée dans le discours public”, pp. 25-56), où GENDRON met en lumière l’apport de Thomas-Étienne HAMEL, Pierre-Minier LAGACÉ, Adjutor RIVARD et Joseph DUMAIS: c’est grâce à ce dernier que le souci pour la bonne prononciation atteint la ville de Montréal et commence à viser un horizon plus large, qui dépasse les limites de la classe cultivée et du discours public. Le glissement vers le discours privé, amorcé par DUMAIS, se réalise en particulier à travers l’enseignement correctif de la diction pratiqué par Yvonne AUDET, qui s’adressait à tous les enfants, sans distinction de classe. Finalement, la dernière partie du chapitre examine les voies de diffusion du nouvel accent, qui sont d’abord le théâtre, puis la radio et la télévision.

En privilégiant une perspective interne, la deuxième partie (pp. 61-237) décrit les traits caractéristiques de la prononciation traditionnelle et les changements qui ont eu lieu grâce aux efforts des “pédagogues”. Ceux-ci “se distinguent par une approche phonétique et corrective: ils identifient les sons de la langue, voyelles et consonnes, signalent avec une acuité variable les différences de prononciation avec Paris, et proposent des exercices propres à rectifier les prononciations divergentes, sinon ‘fautives’” (p. 63). Ils ne sont pas à assimiler à d’autres catégories d’observateur de la langue: “[les] ‘remarqueurs’ signalant, sans plus, les fautes à corriger, ou encore [les] ‘descripteurs’, s’attachant à faire ressortir les traits spécifiques de la prononciation traditionnelle des Québécois” (p. 63). Le chapitre 3 propose donc une “Liste des principaux pédagogues et de leurs manuels, et le rôle que ceux-ci ont joué dans la correction de la prononciation” (pp. 67-74), tandis que le quatrième offre une description détaillée de “L’image de la prononciation qui ressort des différences de qualité ou de distribution des sons de la langue entre Québec et Paris entre 1841 et 1960, et les corrections proposées par les pédagogues” (pp. 75-173): il y est question des différences de qualité des voyelles et consonnes, ainsi que des modifications d’ordre formel (prosthèse, épenthèse, paragoge, aphérèse, syncope, apocope, métathèse) et des substitutions de sons. En fin de chapitre GENDRON propose les exercices correctifs élaborés par Georges LANDREAU (pp. 156-173). Le chapitre 5 (“L’image de la prononciation traditionnelle qui ressort de l’enseignement sur l’articulation des sons de la langue dans les manuels des pédagogues”, pp. 175-216) montre l’effort menée pour amender le relâchement articulo-voicatif des voyelles et des consonnes, tout en soulignant la difficulté à adapter une prononciation plus énergique au style de la conversation familière. Enfin, le dernier chapitre (“L’image de la prononciation traditionnelle qui ressort sur le plan de l’élocution, de la comparaison avec la nouvelle prononciation de Paris”, pp. 217-237) décrit les dif-

férences entre le français parisien et le français québécois sur le plan de la durée vocalique et de l'accentuation.

Le volume se termine par une "Conclusion générale" (pp. 239-246) dans laquelle GENDRON synthétise cette évolution qui a permis une modernisation de l'accent québécois et fait un bilan des traits qui s'avéraient effectivement extirpés dans les années 1950, en s'appuyant sur les travaux et recherches qu'il avait lui-même effectués à cette époque. Il constate ainsi que les changements concernent surtout la forme phonique des mots plutôt que la base articulatoire, rythmique et tonale, et invite à poursuivre la recherche en s'attachant à l'analyse des usages phonétiques répandus par la radio et télévision d'État.

Plusieurs appendices sont réunis dans la section finale: "Liste des ecclésiastiques émigrés au Canada" (pp. 247-249), la reproduction d'un essai sur "La norme linguistique à Radio-Canada" de Robert DUBUC (pp. 251-254) et celle de la "Contribution à l'étude du français rural parlé au Canada de Jean-Denis GENDRON" (pp. 255-271).

Si cet ouvrage s'avère un outil fructueux pour le chercheur, qui y trouvera une quantité d'informations et de données utiles – extraites de documents parfois difficiles à repérer –, ainsi que des idées pour les travaux à venir, il sera aussi bien apprécié par les non spécialistes, qui ont la possibilité de (re)découvrir une longue période de l'histoire du français au Québec, rédigée dans un style très accessible et organisée selon une structure claire qui permet une mémorisation presque spontanée des idées majeures.

Cristina BRANCAGLION

Karine GAUVIN, "L'activité lexicographique en Acadie des Maritimes: bilan et perspectives", *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n. 4, 2014, pp. 42-81, <http://id.erudit.org/iderudit/1024692ar>

Cette contribution comble une lacune importante dans l'histoire de la lexicographie francophone canadienne, en traçant un bilan des travaux portant sur le lexique du français acadien. L'essai prend en considération les glossaires et dictionnaires différentiels portant sur les provinces Maritimes, à l'exclusion des ouvrages décrivant les variétés de la diaspora (Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon, Louisiane) et des dictionnaires québécois incluant aussi des acadianismes.